COMMUNE DE DOIZIEUX

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 15 MAI 2023 A 18 h 30

Le QUINZE MAI DEUX MILLE VINGT TROIS, à dix-huit heures trente, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 9 mai 2023, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

<u>Etaient présents</u>: MM. PORCHEROT, PONCET, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, BERLIER – MAURICOUT, CORDERO, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER, BOUVERESSE, CLERJON.

Excusés: M. ALBERT (pouvoir à PONCET), ARMAND.

Soit TREIZE membres présents, QUINZE votants sur QUINZE en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Yvonne RIVOLLIER

Ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 mars 2023
- Commerce Multiservices : Approbation Avenant Lot n°8 : Carrelage
- Commerce Multiservices: SIEL Eclairage des abords (OP24328)
- THEATRE : Approbation bureau d'études pour la mission étude de sol
- Restaurant Scolaire : Approbation contrat de maintenance de la hotte du restaurant scolaire
- APE: Subvention exceptionnelle
- SEM : Approbation avenant n° 1 à la convention de coopération contractuelle pour la gestion des travaux d'entretien de la voirie
- SIPG: Approbation convention territoriale globale 2022 2026
- Département de la Loire : Approbation convention mise à disposition de la solution DETOXIO
 SERENICITY
- Installation d'un système de vidéo-surveillance aux abords de l'école
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-05-2023 examinée le 15/05/2023 – Commerce Multiservices – Approbation Avenant Lot n°8 : Carrelage – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 02-05-2023 examinée le 15/05/2023 – Commerce Multiservices - SIEL – Eclairage des abords (OP24328) – Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 03-05-2023 examinée le 15/05/2023 – THEATRE – Approbation bureau d'études pour la mission étude de sol - Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 04-05-2023 examinée le 15/05/2023 – Restaurant scolaire – Approbation contrat de maintenance de la hotte du restaurant scolaire – Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 05-05-2023 examinée le 15/05/2023 – APE – Subvention exceptionnelle – Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 06-05-2023 examinée le 15/05/2023 – SEM – Approbation avenant n°1 à la convention de coopération contractuelle pour la gestion des travaux d'entretien de la voirie – Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 07-05-2023 examinée le 15/05/2023 – SIPG – Approbation convention territoire globale 2022 - 2026 – Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 08-05-2023 examinée le 15/05/2023 – Département de la Loire – Approbation convention mise à disposition de la solution DETOXIO SERENICITY – Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 09-05-2023 examinée le 15/05/2023 – Installation d'un système de vidéo-surveillance des abords de l'école – Approuvée à l'unanimité

Commerce multiservices – Lot n°8 – Carrelage – Avenant n°1

L'entreprise Lumia, titulaire du lot N°8, propose une isolation thermique en polyuréthane projeté pour un montant de 3 009.50 € HT. Un avenant n°1 a été établi pour ajouter cette dépense supplémentaire, le marché s'élève donc à 37 351.55 € HT.

Le conseil municipal, ouï de cet exposé, approuve, à l'unanimité, l'avenant n°1 du lot n°8 Carrelage, et autorise Mr le Maire à le signer.

Commerce multiservices – SIEL – Eclairage des abords

Monsieur le Maire présente aux membres présents les travaux d'éclairage des abords du commerce multiservices établi par le SIEL. Ces travaux représentent un montant de 9 157 € HT pris en charge à hauteur de 45 % par le SIEL, ce qui reste à charge 4 120.96 € HT pour la commune.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ces travaux ainsi que le financement et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ces derniers.

THEATRE – Bureau d'études pour la mission d'étude de sol

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études pour la mission étude de sol vu l'extension du bâtiment du théâtre. Après avoir consultés plusieurs bureaux, il s'avère que c'est le bureau 2G Géologique qui a présenté l'offre la plus intéressante, pour un montant de 2 450 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, désigne le bureau d'études 2G Géologique pour un montant de 2 450 € HT et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette mission.

Restaurant scolaire – Approbation contrat de maintenance pour la hotte

La hotte du restaurant scolaire, n'a pas de contrat de maintenance pour assurer l'entretien. L'entreprise FERRARD a fait une proposition pour un montant de 550 € HT annuel, reconductible tous les ans. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce contrat et autorise Mr le Maire à le signer.

Ecole Publique « Le Moulinage » Subvention exceptionnelle

Vu le courrier de l'équipe pédagogique concernant une demande de subvention pour financer la location de la salle des fêtes Jean Dasté sur la commune de Rive de Gier, car les communes de Doizieux et La Terrasse sur Dorlay n'ont pas une salle avec une capacité suffisante pour accueillir tous les enfants et leur famille lors de la fête de fin d'année. De plus afin de pouvoir offrir un cadeau aux élèves de CM2, l'école demande également une subvention.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, vote la somme de 457.50 € pour la location de la salle et 100 € pour les cadeaux de la classe de CM2.

<u>SEM – Convention de coopération contractuelle pour la gestion de travaux d'entretien de voirie - Avenant n°1</u>

Une convention lie la commune et Saint Etienne Métropole concernant les petits travaux d'entretien sur les voiries communautaires. Cette dernière est arrivée à échéance au 31 décembre 2020. Il est donc nécessaire d'approuver l'avenant n°1 qui est établie pour prolonger cette convention jusqu'au 31 décembre 2025.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

<u>SIPG – Convention Territoriale Globale Année 2023 - 2026</u>

Le contrat Enfance Jeunesse qui nous liait avec la CAF est arrivé à échéance au 31 décembre 2022. Un nouveau contrat dénommé Convention Territoriale Globale constitue le seul contrat de développement en direction des collectivités locales et qui engage la CAF à maintenir le soutien financier. Cette convention est établie pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

<u>Département de la Loire – Approbation convention mise à disposition de la solution DETOXIO SERENICITY</u>

Monsieur le Maire informe les membres présents que le Département de la Loire souhaite proposer auprès des communes ligériennes volontaires une action sur la cybersécurité en lien avec la solution Detoxio de l'entreprise SERENICITY. L'objectif de cette action est de quantifier et qualifier les éventuelles cyberattaques des collectivités locales. Une convention doit être établie entre la Commune et le Département de la Loire afin de fixer les conditions de mise à disposition, cette convention est établie pour une durée de 3 ans. La mise à disposition du boitier et la cartographie est gratuite.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, souhaite être équipée, approuve la convention et autorise Mr le Maire à la signer.

<u>Installation d'un système de vidéo-surveillance aux abords de l'école et à l'entrée du village – Accord de principe</u>

Monsieur le Maire propose aux membres présents de mettre en place un système de vidéosurveillance visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la commune, à savoir aux abords de l »école publique « Le Moulinage » ainsi qu'à l'entrée du village.

Le conseil municipal, après avoir délibéré par 2 voix contre et 12 voix pour, approuve l'accord de principe pour l'installation d'un système de vidéosurveillance.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer un élu pour la composition de la commission de contrôle des élections. Mme Mauricout Danielle est nommé représentante de la mairie, Mr CROZET Dominique est représentant du Préfet et Mme Nicole CROZET est représentante du Tribunal Judiciaire.
- Monsieur le Maire propose de se réunir pour travailler sur la révision de la charte du Pilat. La réunion est fixée le mercredi 7 juin à 9 h en mairie.
- Un élu informe que dans le magazine SEM'Actu, il y a un article sur l'école de La Terrasse sur Dorlay.
- Un élu informe que les tarifs du m3 d'eau vont augmenter, ces derniers n'ont pas subit de hausse depuis une dizaine d'années.
- Un élu fait le compte rendu de l'avancée des travaux du commerce Multiservices.
- Un élu informe que la Route neuve devrait être goudronner au mois de juin.
- Un élu informe que l'appel d'offre pour la piste forestière Peumey Janorey a été lancée, les offres doivent être déposées sur le portail des marchés publics avant le 26 juin à 12 h.
- Une élue fait le compte rendu d'une réunion au Parc Naturel régional du Pilat concernant le fleurissement dans les communes. Réunion très intéressante et basée sur le choix des plantes pour améliorer les économies d'eau.
- Un élu informe qu'il y a des soucis avec des adolescents autour de la salle polyvalente.
- Deux conseillers informent qu'ils sont inscrits pour la visite de la centrale de Saint Alban qui est fixé le 22 mai.

- Une élue nous informe que des personnes qui ont loué la salle polyvalente trouvent les escaliers métalliques dangereux vu le manque d'éclairage après 23 h. Le nécessaire va être fait auprès de l'entreprise SERP.
- Une élue demande a qui appartient la table du jardin partagé. Monsieur le Maire informe qu'elle est à la commune.
- Une élue demande où en est le déploiement de la fibre. Un adjoint l'informe qu'il n'y a pas de cohérence dans le déploiement de la fibre sur la commune, cela avance doucement. Depuis le mois de janvier le déploiement est sur Saint-Just.
- Une élue informe que l'organisation du vin d'honneur lors de la cérémonie du 8 mai au P'tit Saint-Just s'est très bien déroulé, tous les invités étaient satisfait de l'accueil du nouveau gérant.
- Une élue informe que la commune de Doizieux a été choisi pour mettre en place une médiation santé sur la commune. Une permanence sera tenue à compter du 16 juin le vendredi matin en mairie et le vendredi après-midi à la salle des associations à Saint-Just. Cette médiation santé est mise en place pour une durée de 6 mois.

La séance est levée à 21 h 20.

Monsieur le Maire, Jean-Philippe PORCHEROT,

Publié le: 7671823

Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT

Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire

La secrétaire de séance, Marie-Yvonne RIVOLLIER,